



**ME ALAIN
BENSOUSSAN,**
avocat à la cour d'appel de Paris
et spécialiste en droit
de l'informatique,
vous informe
de vos droits.

Les extraits d'actes d'état civil deviennent numériques

L'AVIS de notre avocat

A partir du 1^{er} mars 2011, les administrations vont mettre en place la procédure dite « de vérification sécurisée des données de l'état civil » pour simplifier les démarches administratives. Les usagers n'auront plus à produire d'extrait d'acte de naissance à l'appui de leurs demandes de passeport, de carte nationale d'identité ou pour l'établissement d'une carte grise. Le décret n°2011-167 du 10-2-2011 prévoit qu'ils en seront dispensés. Ce sont les administrations qui seront légalement autorisées à s'échanger entre elles les éléments d'identité exigés. Ainsi, les organismes nécessitant un extrait d'acte de naissance, de décès ou de mariage, pourront demander directement, auprès de la mairie de naissance, la vérification « sécurisée » des données de l'état civil. Les usagers seront informés de la mise en œuvre de cette procédure. Mais la simplification des démarches administratives n'est pas le seul objectif de ces nouvelles dispositions. Il s'agit également de sécuriser la délivrance des titres. Dans de nombreuses communes, les officiers de l'état civil délivrent par voie postale des copies intégrales d'actes de naissance sans pouvoir s'assurer de l'identité de la personne à qui la copie est remise. Cette nouvelle procédure devrait ainsi limiter les cas de fraudes à l'identité et d'usurpation d'identité.

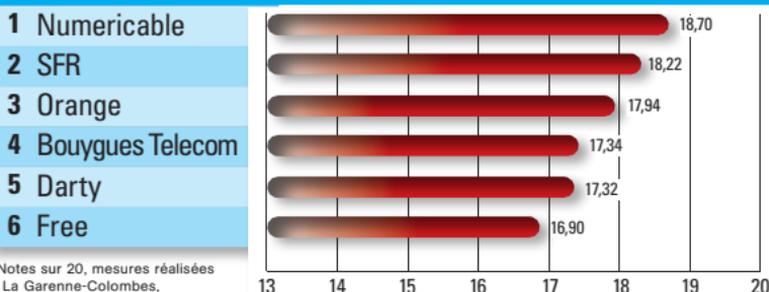
Baromètre

TÉLÉVISION

En partenariat avec



CLASSEMENT DES FAI - DU 10 AU 16/02/2011 *



L'ANALYSE

Les performances qualitatives de la télévision par Internet restent globalement stables, d'une semaine à l'autre. Cette qualité est parfois pénalisée par l'impossibilité d'obtenir les images souhaitées lors des changements de chaîne. Plusieurs échecs ont été constatés cette semaine, notamment pour Bouygues Telecom et Darty. L'abonnement évalué pour Free a subi un incident pendant un peu moins d'une heure, dans la soirée du 11 février, ne permettant pas la réception des flux pour plusieurs chaînes.